

L'ECHO

du *Vergers*

numéro
27
décembre 2010

■■■■■■■ LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS DE SAINT-MARTIN D'AUXIGNY



SOMMAIRE

Edito	p 2	Ecoles	p 10 et 11
Calendrier des manifestations	p 2	Quoi de neuf coté travaux	p 11
2 associations :		De nouveaux commerçants	p 12
Le judo, le football	p 3	La vie de la commune	p 13
Extraits de conseils	p 4 et 5	CCTV	p 14
Objectif zéro pesticide	p 6 et 7	Une passion : les oiseaux	p 14
Les manifestations de l'automne	p 8 et 9	L'orgue, notre patrimoine	p 15
		Le Père Noël	p 16

▶ Edito

Toujours beaucoup d'incertitudes quant à la réforme des collectivités locales et nous manquons de visibilité à moyen et long terme sur le fonctionnement de nos institutions.

Notre commune s'est engagée dans une démarche zéro pesticide. C'est une action très importante et très délicate à la fois. J'espère que le plus grand nombre d'entre nous adhèrera à cette idée de préservation et d'amélioration de notre cadre de vie.

Des travaux ont été réalisés dans les bâtiments communaux notamment la rénovation du toit des garages de la gendarmerie, du mur de soutènement rue basse de l'église, du mur du presbytère et du pignon de la crèche. Aussi, les travaux d'agrandissement et de mise aux normes de la Mairie continuent sur le même rythme et l'extension commence à prendre forme.

La tranche de travaux de voirie est terminée, avec la création de passages piétonniers sur plusieurs secteurs, route de Mery es Bois et rue du cimetière dans le bourg ainsi que des Cocus au cœur des Rousseaux. La route de Méry es Bois a été entièrement refaite dans la partie agglomération par le Conseil Général. La route départementale, de la rue du commerce à la route d'Allogny en passant par la place des Labbes a été également réhabilitée.

Enfin, la route de la Vallée, de la sortie d'agglomération jusqu'au rond point de Pigny sur la D940 a été également rénovée par la Communauté de Communes en Terres Vives.

La troisième phase de travaux de relèvement des sépultures dans l'ancien cimetière est terminée.

Le PLU évolue, la modification n°2 suite à l'enquête publique du mois de juin est maintenant effective. Un grand bravo à notre équipe pour le premier prix régional de fleurissement qui récompense le travail fourni tout au long de l'année.

Une étude approfondie sur la création d'une épicerie sociale est en cours. Nous espérons toujours qu'une solution pérenne sera trouvée pour le fonctionnement de l'aide alimentaire.

Brigitte Morcel, chef des services techniques est partie sous d'autres cieux. Un remplaçant arrivera prochainement pour continuer l'excellent travail réalisé depuis des années.

Notre commune est attractive et le nombre de constructions augmente. Un nouveau lotissement va être créé route de l'étang. Bienvenue également aux nouveaux artisans et commerçants, n'hésitez pas à les rencontrer.

Enfin, j'adresse mes félicitations aux diverses associations et leurs bénévoles pour les manifestations toujours réussies grâce à leur travail. Le monde associatif propose de multiples activités culturelles ou sportives sur notre commune pour les habitants de notre secteur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site Internet.

A l'approche de cette fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers de belles et heureuses fêtes.

Le Maire, Fabrice Chollet

▶ Calendrier des manifestations

Vendredi 31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre	Salle des Fêtes	Comité des fêtes
Vendredi 7 janvier 2011	Vœux du Maire	Salle des Fêtes	Municipalité
Dimanche 9 janvier	Repas des aînés	Salle des Fêtes	CCAS
Samedi 22 janvier	Concours de belote	Salle des Fêtes	ESSMV Football
Samedi 29 janvier	Dîner dansant	Salle des Fêtes	Comité de Jumelage
Samedi 12 mars	Concert	Salle des Fêtes	Le Carroi
Vendredi 18 mars	Conférence : Saint Jacques de Compostelle	Salle polyvalente	Commission Animation-Culture
Samedi 19 mars	Soirée dansante	Salle des Fêtes	Judo Club
Dimanche 20 mars	17ème bourse toutes collections	Salle des Fêtes	Comité des Fêtes
Dimanche 20 mars	21ème randonnée pédestre	Départ : Salle polyvalente	Association des Sourds et Muets du Cher
Vendredi 25 mars	Conférence	Salle Ste Jeanne	Association du Prieuré de Bléron
Dimanche 10 avril	Audition de l'Ecole de Musique	Salle des Fêtes	Ecole de Musique
Lundi 25 avril	Course cycliste	Circuit sur routes du village	Amicale de La Rose
Samedi 14 et Dimanche 15 mai	Braderie de vêtements	Salle polyvalente	ADMR
Dimanche 15 mai	16ème braderie-brocante	Rues du bourg	Comité des Fêtes

▶ Le judo

Le Saint-Martin Judo Club a ouvert ses portes en septembre 2007.

Le club propose trois disciplines :

> **le judo** à partir de 4 ans et sans limite d'âge

> **le jujitsu** (self-défense) à partir de 12 ans

> **le taïso** - renforcements musculaires, cardio - assouplissements - pour ados et adultes.

Le SMJC compte 80 licenciés environ et ne cesse de s'agrandir. Deux réunions d'essai sont offertes. Un site a également été mis en place en septembre 2009 où toutes les informations y sont répertoriées (horaires - tarifs - manifestations...)

www.saintmartinjudoclub.com

Durant la saison, le club organise diverses manifestations telles que :

- paella dansante le 19 mars 2011
- randonnée pédestre le dimanche 5 juin 2011

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

• Mlle Bérengère GUIF :
présidente au 02 48 64 58 24
ou 06 28 32 20 10

• Mme Marie-Claude GUIF :
trésorière adjointe
au 06 16 02 99 93



▶ L'ESSMV



L'ESSMV (Entente Sportive St-Martin/Vignoux) créée en juin 2007 est née de la fusion des clubs de Vignoux et de St-Martin. Elle comprend 170 licenciés pour la saison en cours, effectif stable, qui permet de faire évoluer 2 équipes seniors en 2^e et 5^e division départementale et une équipe de vétérans.

Chez les jeunes, une entente a été créée en 2007 :

EJTV (Entente Jeunes Terres Vives) avec les clubs de Fussy, St Eloy, Vasselay et ESSMV. Elle comprend 13 équipes qu'il faut encadrer, accompagner pendant les entraînements et les matchs, ce qui représente 40 bénévoles tous les week-ends. Les équipes de jeunes s'entraînent les mercredi et vendredi de 17h 30 à 20 h selon les catégories et sur plusieurs terrains de l'Entente ; pour les seniors, les mardi et vendredi à Vignoux et St-Martin.

La saison commence début septembre et se termine mi-juin. En plus du championnat, notre club organise un tournoi seniors fin août sur les terrains de St Martin et Vignoux. Les jeunes participent à des tournois départementaux et nationaux. A la pentecôte à Béziers, pour d'autres catégories, 80 personnes étaient présentes pour jouer, encadrer, accompagner et les minibus de la communauté de communes nous avaient été prêtés à cette occasion.

Le week-end, pour les rencontres de championnat, les équipes évoluent sur plusieurs terrains : Fussy - Vasselay - St-Martin - St-Eloy.

Les 2 équipes seniors jouent le dimanche à St Martin, les vétérans le vendredi à Vignoux. Les résultats sont à la hauteur de nos espérances ; chez les jeunes, toutes les équipes évoluent au plus haut niveau départemental et frôlent le régional ; pour les seniors, l'objectif est la montée en division supérieure pour la 5ème division et le maintien pour l'équipe 1.

Notre club organise des manifestations pour avoir un bilan financier satisfaisant, concours de belote (janvier 2011) à St-Martin, rifles (février 2011) à Vignoux et soirée dansante (avril 2011) à Vignoux.

L'ambiance du club est bonne et le club-house au stade permet de se retrouver et faire quelques repas entre nous. Merci aux municipalités de St-Martin et Vignoux pour le prêt des salles, des locaux et l'entretien des terrains.

Bon vent à l'ESSMV

Président : Dominique MORIN - Tél 06 67 69 36 15
Secrétaire : Bruno SANTOS - Tél 02 48 64 11 75
Trésorier : Emmanuel CROCHET

▶ Urgent !

Le Comité des Fêtes dont le but est d'animer notre village recherche des bénévoles. Dans le cas où le nombre de membres deviendrait insuffisant, les manifestations organisées depuis des années cesseront en 2011.

Adressez vos candidatures à :
Hervé CHABOT, Président actuel.
Comité des Fêtes - Avenue de la République
18110 ST-MARTIN D'AUXIGNY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2010

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable

Reporté à une séance ultérieure.

6 ▶ Modification n°2 du PLU : approbation

Le conseil municipal approuve la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme. (Unanimité).

Tarifs du camping 2011

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs de camping 2010 en 2011. (Unanimité).

7 ▶ Opération « Zéro Pesticide » : plan de financement

Le conseil municipal révisé le plan de financement de l'opération « Zéro pesticide » dans la cadre de la demande de subvention à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. (Unanimité).

8 ▶ Aménagement de la mairie : convention de prêt avec la CAF

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer une convention de prêt avec la CAF pour un montant de 64 000 € au taux de 1%. (Remboursable en 5 annuités).

9 ▶ Aménagement de la mairie : avenant au marché de travaux

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer un avenant au lot n°1 (démolition/gros œuvre/VRD) ainsi que tout document se rapportant à leur exécution (17 voix pour - 1 abstention).

1 ▶ « Plantons le décor » : demande de subvention

Le conseil municipal accepte le devis n°DE0364 de 385,41 € H.T. (dont 96,35€ HT (110,92€ TTC) à la charge de la commune), pour le programme 2010. (Unanimité).

2 ▶ Cadeaux de naissance

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer une convention de partenariat avec le Crédit Agricole visant à ouvrir au nom des enfants domiciliés dans la commune et nés en 2010, un compte bancaire sur lequel le Crédit Agricole s'engage à verser 20€ et la commune 10€. (15 voix pour et 2 abstentions).

Point sur la délégation pour l'emprunt

M. le maire a rendu compte de l'utilisation de la délégation accordée le 30/06/2010.

3 ▶ Cadeaux de fin d'année au personnel communal

Le conseil municipal décide de reconduire le mode d'attribution des cadeaux de fin d'année au personnel voté en 2009. (Unanimité).

4 ▶ Vente de bois au personnel

Le conseil municipal décide de vendre le stock de bois coupé de la commune aux agents communaux intéressés au tarif de 5 € le stère. (Unanimité).

5 ▶ Convention pour l'utilisation de la piscine de St Germain

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention de mise à disposition de la piscine de St Germain du Puy. (Unanimité).



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2010

1 ▶ Décision modificative n°2 (délibération 2010/11/04-1)

Le conseil municipal adopte la décision modificative n° 2 du budget principal (unanimité).

2 ▶ Acquisition d'une statue de M. GARZON (délibération 2010/11/04-2)

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'acquérir la statue de M. GARZON disposée dans l'accueil de la mairie depuis 2009, vendue au prix de 1 000 €.

3 ▶ Tarifs de location de salles 2011(délibération 2010/11/04-3)

Le conseil municipal à l'unanimité vote les tarifs de location de salles pour l'année 2011 et ajoute la mention stipulant qu'en cas de changement de tarif (hiver/été) au cours d'un week end, le tarif appliqué sera le tarif d'hiver.

4 ▶ Lotissement route de l'Etang : approba- tion du plan (délibération 2010/11/04-4)

Le conseil municipal approuve le plan d'aménagement (pièce PA2b de la demande de permis d'aménager) réalisé par le lotisseur BATILOTIR pour le projet de lotissement route de l'Etang («Le Clos des vergers») (unanimité).

5 ▶ Conventions de partenariat avec les associations (délibération 2010/11/04-5)

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer les conventions de partenariat avec les associations (15 voix pour, 2 contre).

6 ▶ Vente du chemin des Saguenats (délibération 2010/11/04-6)

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer tout document utile à la réalisation de la vente du chemin des Saguenats aux riverains (16 voix pour, abstention du conseiller intéressé par cette délibération).

7 ▶ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable (délibération 2010/11/04-7)

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable dressé par le SIAEPAC de Saint-Martin d'Auxigny - Saint Georges sur Moulon.

8 ▶ Classement de la voirie du lotissement du Champ aux Prêtres dans le domaine public communal (délibération 2010/11/04-8)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le classement de la parcelle ZE 233 (voirie du lotissement le « Champ aux prêtres ») dans le domaine public communal.

9 ▶ Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au SIAEPAC : réseaux des Roches/ Rochons (délibération 2010/11/04-9)

Le conseil municipal délègue la maîtrise d'ouvrage au SIAEPAC de Saint-Martin d'Auxigny - Saint Georges sur Moulon pour la phase 1 des travaux sur les réseaux des lieux-dits des Roches et des Rochons et autorise M. le maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage (unanimité).





Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro de l'« Écho du verger » (n°26, septembre 2010), votre commune a signé lundi 20 septembre la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » avec la FREDON Centre (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et Nature 18. Pourquoi l'a-t-elle fait ? Qu'est-ce que cette opération ? Est-ce que cela va changer quelque chose pour vous ? Qu'est-ce que cela va vous apporter ?

LES PESTICIDES : UNE ATTEINTE GRAVE À L'ENVIRONNEMENT ET À NOTRE SANTÉ

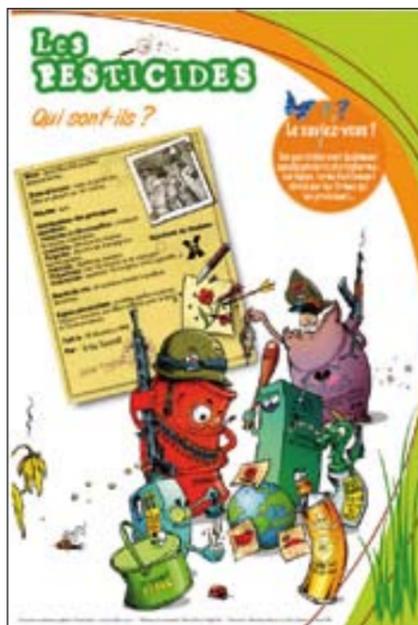
Les pesticides et l'environnement

Qui pourrait croire que les 80 000 tonnes de pesticides déversées chaque année en France disparaissent juste après leur utilisation ? Au gré des vents, des pluies, du ruissellement ou des infiltrations, ces substances finissent par se répandre dans l'ensemble des compartiments de notre environnement : air, pluie, sols, nappes phréatiques, cours d'eau, ensemble de la chaîne alimentaire. Après quelques semaines, quelques mois ou quelques années, les pesticides se dégradent en nouveaux produits, pas toujours connus, parfois plus polluants et plus stables que la substance active initiale.

On estime aujourd'hui qu'entre 1 et 10% des espèces sont éliminés chaque décennie, soit environ 27 000 chaque année. Les pesticides sont en partie responsables de cette perte de biodiversité. De plus, la diminution des populations d'abeilles est une conséquence des pesticides. Or, elles représentent la majorité des insectes pollinisateurs. C'est grâce à elles que nous avons des légumes et des fruits, dont les pommes !

Les pesticides et notre santé

D'après Geneviève BARBIER, médecin, et Armand FARRACHI, écrivain, « sur les 500 substances actives actuellement commercialisées en France, environ 8% sont classées "possibilités d'effets irréversibles" ou "peut provoquer le cancer". Faut-il s'en étonner, puisque leur nocivité est précisément leur raison d'être ? ».



Les pesticides en France et dans nos communes

La France est à l'heure actuelle le 4^e plus gros consommateur mondial de pesticides, derrière les États-Unis, l'Inde et le Brésil, et le 1^{er} consommateur européen. Ce sont de bien tristes records ! En région Centre, comme partout en France, les pesticides contaminent les cours d'eau (rivières et nappes souterraines) et les sols.

Il y a encore peu, toutes les communes de France utilisaient des pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts municipaux. Quelques unes se sont engagées dans la voie du zéro pesticide. D'autres en utilisent encore. Ils sont épanchés sur les trottoirs, le long des caniveaux ou au pied des arbres afin de contenir les herbes dites "mauvaises". Les quantités de pesticides utilisées par les collectivités, quelques centaines de tonnes par an, sont certes "modestes", en valeur relative, eu égard à l'utilisation qui en est faite en agriculture et en jardinage amateur. Elles n'en polluent pas moins notre environnement et représentent un risque pour la santé. Les pesticides utilisés en milieu urbain, bien que ne représentant que 5% de la quantité des pesticides utilisés en France, ont une dispersion bien plus importante dans notre environnement que ceux utilisés en milieu agricole. En effet, ils sont le plus souvent appliqués sur des surfaces imperméables et emportés par les premières pluies vers le milieu naturel.

L'état Français avec son projet ECOPHYTO 2018 souhaite que l'utilisation des pesticides soit divisée par 2 d'ici 2018.

Une opération simple et un engagement citoyen

Des atteintes à l'environnement, à notre santé, un encouragement de l'état et des aides d'associations... Pour toutes ces raisons, la mairie de Saint-Martin d'Auxigny a voulu s'engager dans la voie du zéro pesticide.

« Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » est un programme d'accompagnement des communes qui ne veulent plus à terme utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. Pour cela elles signent une charte d'engagement des 3 parties prenantes.

Une commune comme Saint-Martin d'Auxigny qui s'engage officiellement peut ainsi bénéficier pour 2 ans, d'une part, d'une aide sur le volet technique par la FREDON Centre et d'autre part, d'un accompagnement par Nature 18 sur le volet de l'information et de la sensibilisation des habitants.

Du point de vue technique, la FREDON Centre a déjà commencé son diagnostic des pratiques phytosanitaires de Saint-Martin d'Auxigny. Elle a visité le local de rangement des pesticides et fait un état des lieux des types de sols présents sur la commune. Cette première phase de travail va lui permettre d'élaborer un plan de réduction des pesticides. Il commence généralement par un quartier pilote. La FREDON va également former les agents communaux aux techniques alternatives aux pesticides, aux dangers des pesticides et à la réglementation en vigueur. Enfin, cette association va s'occuper du suivi phytosanitaire du quartier pilote choisi par la commune pour expérimenter les alternatives aux pesticides. Elle donnera des conseils et fera des propositions en fonction des problèmes rencontrés.

Du point de vue de l'information et de la sensibilisation des habitants par Nature 18, il s'agit notamment d'améliorer l'acceptation des herbes spontanées qui ont inévitablement une plus grande place dans une commune qui s'engage dans cette opération. Cela va passer par des animations avec les scolaires et le grand public, des sorties grand public à la découverte des herbes folles, des conférences, des interventions lors des manifestations locales, des articles pour le bulletin municipal, comme celui-ci et la mise à disposition d'outils de communication spécifiques. Vous avez déjà pu visiter l'exposition « Zéro pesticide dans nos villes et villages » dans la salle des mariages de la mairie de Saint-Martin d'Auxigny fin septembre.

En contrepartie de ces aides, la mairie de Saint-Martin d'Auxigny s'est engagée à réduire l'utilisation des pesticides dans l'entretien de ses voiries, parcs et jardins, terrains de sport, cimetière... jusqu'à son arrêt total. Elle s'est également engagée à communiquer à la FREDON et à Nature 18 les chiffres de son utilisation de pesticides. La transparence est notre plus grand atout pour réussir !

Des herbes en ville ? Il ne s'agit pas d'être négligent mais conscient de faire des choix responsables !

Des solutions alternatives réalistes au désherbage chimique existent, comme le paillage, le désherbage manuel, la protection biologique... Mais, à moins de multiplier les effectifs des services techniques ou à moins de faire participer les habitants eux-mêmes au désherbage de leur commune, il faudra nécessairement être plus tolérant envers les herbes spontanées pour

parvenir à ne plus utiliser de pesticides. Voilà tout ce que cela va changer au quotidien !

Il ne faudra pas croire alors que les services techniques de Saint-Martin d'Auxigny sont devenus négligents, bien au contraire ! C'est pour la santé de tous, vous et vos enfants, qu'ils ont choisi la voie du zéro pesticide. Ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour respecter vos envies bien légitimes d'avoir un environnement urbain soigné. Vous pourrez les y aider. Il ne faut que 2 petites minutes pour se baisser et arracher le pissenlit qui pousse sur le pas de votre porte ou à la sortie de votre garage. Pensez-y et tout le monde sera gagnant !

Des actions pour les habitants de la commune, petits et grands

Tout au long des 2 années que va durer cette opération, Nature 18 organisera des événements de sensibilisation et d'information. Une large place sera faite au débat afin que chacun puisse poser des questions.

Très prochainement, vous pourrez visiter une exposition très colorée, spécialement conçue pour vous expliquer de façon amusante l'impact des pesticides sur l'homme, la pollution de notre environnement, les conséquences des pesticides sur celui-ci, la problématique de l'utilisation des pesticides dans les communes et les alternatives aux pesticides. Cette exposition sera installée **du 13 décembre 2010 au 13 février 2011**, à la bibliothèque municipale.

2 animations sont prévues pour cette exposition. **Le 13 décembre à 18h**, vous pourrez venir assister à l'inauguration. Une présentation rapide de l'opération et une large place à vos questions seront faites. **Le 5 janvier à 14h**, une animation de 2 heures spécialement conçue pour les enfants aura lieu.

Vous pourrez passer à la mairie vous documenter. En effet, de nombreuses brochures et prospectus y seront installés en libre service afin de vous expliquer le choix de votre commune, vous donner des trucs et astuces pour réduire les pesticides dans votre jardin, ou encore vous informer des conséquences des pesticides.

Pour plus de renseignements vous pouvez aller visiter le site Internet de Loiret nature Environnement qui a créé en 2005 « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » : <http://www.loiret-nature-environnement.org/zéro-pesticide/index.html>



▼ FITA

Pour la 4^e fois à Saint-Martin d'Auxigny, l'association Espace à Suivre et la commission culture et animation, ont invité le Festival International du Théâtre Action le 17 octobre pour une représentation belge et burkinabé intitulée « le fil ».



Une soixantaine de personnes ont partagé ce moment plein d'humour et de sérieux. « Le fil » est un spectacle de femmes, deux noires et deux blanches, au sujet de la mondialisation de l'économie et de l'ouverture des marchés. Ce spectacle nous a montré les ravages aux quatre coins du monde de la mondialisation avec son lot de famines, de délocalisations, de privations, de restructurations ici et là-bas. 20% des êtres humains consomment 80% des ressources de la planète. Pour renflouer les banques l'argent est vite trouvé mais pour la

sécurité alimentaire, la santé, c'est une autre histoire. L'espérance de vie au Burkina est de 49 ans et si les soins de santé existent, leur accès est difficile pour des raisons économiques : il faut payer la consultation, les médicaments, et le coût de tout cela ne peut pas être assumé par les familles. Conséquences dramatiques : 4 enfants meurent du paludisme chaque minute en Afrique. Le Burkina Faso est l'avant-dernier pays pauvre du monde après la Sierra Leone en guerre. Les recettes du spectacle ont été entièrement reversées à l'association Asmade du Burkina Faso, qui se bat pour l'installation de Mutuelles de santé en collaboration avec des partenaires européens.

Chaque section de mutuelle se déplace dans les villages pour les soins, l'achat de médicaments et une moto est indispensable pour circuler.

Pendant la saison des pluies, elle est le seul moyen de transport possible. Le montant des billets achetés contribuera au financement de l'achat d'une moto.



▼ La choucroute paroissiale



Pour la première fois la choucroute paroissiale s'est déroulée un dimanche midi, le 7 novembre dernier.



Les organisateurs se sont félicités de cette nouvelle organisation, puisque 160 convives ont partagé la choucroute préparée par Monsieur Billonneau. Chacun a passé un bon moment à écouter les histoires racontées par une conteuse berrichonne et l'après-midi s'est terminée sur la piste de danse.

▼ Randonnée de la forêt



Pour la septième fois, le vendredi 11 novembre 2010, l'Amicale de la Rose organisait sa randonnée pédestre de la « Saint-Martin » à travers les magnifiques paysages de la commune. Le temps n'y était pas vraiment mais la matinée a connu malgré tout une accalmie permettant à tous ces randonneurs de profiter du paysage. Cette année trois nouveaux parcours de 9 - 16 et 28 km ont été préparés et fléchés. Tout a été organisé pour que les marcheurs apprécient le paysage. En effet le départ de la salle des fêtes par l'étang, les Roches, la forêt d'Allogny, les coteaux de la forêt des Aînés Ruraux, les Rousseaux, La Rose (le passage par le chemin de la Pisserotte nouvelle-

ment débouché pour l'occasion avec sa passerelle) puis retour vers l'étang. Aux différents ravitaillements, les marcheurs ont apprécié à leur juste valeur les boudins grillés et le vin chaud servi avec le sourire par une équipe toujours plus performante. A l'arrivée, petits et grands étaient fatigués, boueux mais heureux. Des récompenses avaient été prévues en nombre. A signaler la plus jeune marcheuse de 7 ans, les plus jeunes marcheurs (eh ! oui, cette année nous avons eu des jumeaux de 6 ans), les plus anciens, 75 ans pour Madame et 80 ans pour Monsieur. Félicitations à tous ces sportifs pour leur participation et à l'année prochaine.



▼ La fête de la St Martin



Une soixantaine d'exposants étaient rassemblés à la salle des fêtes pour la Saint Martin. Malgré le temps froid et pluvieux les visiteurs sont venus nombreux. A l'approche des fêtes, plein d'idées de cadeaux gourmands et décoratifs étaient proposés et comme chaque année, le Comité des Fêtes qui organise la manifestation faisait la dégustation du jus de pommes pressées sur place.

La rentrée en maternelle !



Première journée toujours aussi intense (surtout pour les parents), car pour les enfants, c'est la grande découverte. Ils s'installent très rapidement autour des petites tables avec leurs futurs copains et copines et c'est le début de la fabrication d'objets divers (pâte à modeler, playmobil et autres activités tout aussi intéressantes. Chacun trouve sa place et commence à jouer sans plus s'occuper des parents qui s'inquiètent et qui peinent à laisser leur petit. Et c'est parti pour une année de GRAND. L'entrée à la maternelle c'est très important pour les enfants et les parents, les instituteurs et la commune mettent tout en œuvre pour les accueillir dans de bonnes conditions.

L'effectif de cette année : 75 élèves



- 26 en petite section dans la classe d'Yveline ZANCHET
- 25 en moyenne section dans la classe de Maryse DERVAULT avec la collaboration de Pol Vincent CAUMON

- 24 en grande section dans la classe de Sophie GABRY

Pour l'élémentaire, c'est également le grand jour !

Les CP sont très impressionnés car tout est nouveau : les instituteurs, les classes, la cour de récréation, mais on retrouve les copains de l'année dernière alors on se sent plus fort et tout se passe bien.

L'effectif : 133 élèves

- 23 en CP dans la classe de Mme Charlotte BIAUNIE
- 20 en CP/CE1 dans la classe de Sandrine MIEJAC
- 24 en CE1 dans la classe de Mme Marielle LETORT
- 22 en CE2 dans la classe de Mme Patricia NOLF
- 20 en CM1 dans la classe de Mme Valérie ANIN
- 24 en CM2 dans la classe de M. Allan HAMEL

En dix ans, l'effectif des écoles de notre commune est passé de 191 à 211.



SORTIE PISCINE

Cette année la commune de St Martin financera la sortie piscine pour 24 élèves de CM2. Douze séances sont prévues soit une dépense de 1221 €, représentant 1014 € de transport en car et 207€ (0,72 € par enfant, par sortie) facturée par la commune de St Germain du Puy avec laquelle la commune de St-Martin a signé une convention.

RESTAURANT SCOLAIRE

Repas BIO

Les enfants déjeunant au restaurant scolaire de Saint-Martin d'Auxigny dégustent, une fois par semaine, un repas composé d'éléments BIO. Cette fréquence est souhaitée par la municipalité en accord avec les textes de loi. Monsieur Fourré, le chef de cuisine API restauration, travaille avec des fournisseurs comme Bio finesse ou DS Restauration ; le pain bio vient, lui, de la boulangerie de Saint-Martin. Également dans la même démarche éco-responsable, API restauration fait appel à des fournisseurs locaux pour les pommes, les poires et les pommes de terre. Nous rappelons ici que le surcoût de ce repas BIO est entièrement financé par la commune.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Tarifification modulée en fonction des ressources des familles. Par lettre circulaire n°2008-196 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, il est rappelé qu'il appartient à celle-ci de vérifier si les critères suivants sont respectés à savoir :

- Une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale.
- Une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources.

La mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles constitue une des conditions obligatoires pour le bénéfice de la prestation de service ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) afin de favoriser l'accessibilité financière de toutes les familles.

Pour le département du Cher, la mise en place de cette tarification sera obligatoire à compter de l'année scolaire 2011-2012.

En conséquence, afin que la commune de St-Martin d'Auxigny ne perde pas le bénéfice de cette prestation ALSH, elle se prépare à appliquer cette nouvelle tarification pour la rentrée de septembre 2011. Une grille tarifaire sera établie et vous sera présentée par divers moyens de communication (prochain écho du verger - site internet de la commune - affichage aux écoles et en mairie).

ANIMATIONS NATURE 2010/2011

Notre agent d'environnement Jean-Louis Boulangeot développe avec les enfants des classes de CP - CE1 et CE2 de l'école élémentaire des animations nature en collaboration avec les instituteurs. Pour l'année 2010/2011, les animations de douze demi-journées concerneront la flore, la faune, le pommier dans tous ses états et le développement durable. Nous pensons qu'il est très important de sensibiliser les enfants sur ces sujets dès leur plus jeune âge.

▶ Côté travaux

Chemineurs piétonniers :

Des Rousseaux aux Cocus, route de Méry es Bois ainsi que route du cimetière, des travaux de sécurisation de chemineurs piétonniers viennent d'être achevés dans la continuité de ceux qui ont été réalisés en début d'année. Nous espérons d'autres prestations de ce genre en 2011/2012. Dirigé par l'entreprise TP Marcel et subventionné en partie par les amendes de police, ce chantier a coûté 74 068,88€.

Routes :

Le Conseil Général nous avait annoncé la réfection de la bande de roulement de la route de Méry es bois (la route de Saint Palais est prévue pour 2011). Comme prévu donc, ces travaux ont été réalisés à la suite des chemineurs piétonniers.

La surprise est venue de la décision rapide des services du Conseil Général de refaire également la partie « rue du commerce » et « place des Labbes » de cette route départementale. Surprise très agréable car l'état de la chaussée occasionnait de nombreuses communications téléphoniques et de nombreuses interventions ponctuelles de réfection de chaussée, souvent peu efficaces. Réjouissons-nous de la réalisation de ce chantier !

Insonorisation de la cantine :

Cet été et pour le plus grand bonheur des utilisateurs de la cantine scolaire, des travaux d'in-



Enrobage Rue du Commerce

sonorisation du local (écho, résonnance) ont été exécutés pour une somme de 6 623,45€.

Appel aux propriétaires fonciers :

Dans le cadre de travaux d'urbanisme, il est rappelé aux propriétaires de terrains situés en zone constructible à assainissement non collectif et désireux de les vendre, de s'assurer avant la vente, auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), de la faisabilité de l'assainissement du projet de construction en fonction de la nature des sols.

Une belle initiative !

L'Amicale de La Rose nous a proposé de déboucher un chemin communal pour piétons afin de créer un nouveau chemin de randonnée. Il s'agit du chemin de la Pisserote situé route des Boulets à droite après la dernière maison, reliant le Carroir Grison. Cette équipe de « joyeux bûcherons » s'est donnée rendez-vous un beau matin d'automne et s'est mise à l'ouvrage. La matinée a suffi pour dégager ce chemin inauguré comme il se doit... par cette joyeuse équipe. Maintenant, pour que tous les randonneurs puissent emprunter ce chemin, la commune a aménagé les deux extrémités par un nivelage côté Carroir Grison et par la pose d'une passerelle côté route des Boulets. Peut-être que cette belle initiative sera reprise par d'autres associations ?





VISIONALIS

Un magasin VISIONALIS est ouvert rue du commerce. Vous pouvez y bénéficier d'un examen gratuit de la vue. Aujourd'hui les lunettes ne sont plus seulement des objets indispensables pour la vue, mais sont devenues des accessoires de mode et un grand choix de montures pour petits et grands vous est proposé. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.



Un rêve devenu réalité !

Nouvellement installée à St Martin, Mme Sylvie Gaillard accueille vos fidèles compagnons dans son salon de toilettage canin LE MAGI' CHIEN D'OZ. Particulièrement passionnée par les chiens, elle a pris des cours théoriques par correspondance afin d'acquérir des connaissances sur les races canines et elle a saisi l'opportunité, après un licenciement, d'une reconversion professionnelle. Objective et déterminée, elle rejoint une école de toilettage en Ardèche pour plusieurs mois de formation ; elle y apprendra essentiellement le trimming (coupe propre à chaque race) et toutes les techniques utilisées dans cette profession où sont indispensables la dextérité, l'habileté, la précision, le soin, la concentration et la patience. Elle obtient un certificat avec mention. Une vocation est née.

Sa plus grande satisfaction aujourd'hui est de pouvoir exercer une profession qui lui permet de mettre en valeur l'apparence des chiens. Tout un art !



Dans son espace réservé du petit au grand chien, toutes sortes de prestations sont proposées, ainsi qu'un espace vente où vous trouverez produits et accessoires. Depuis le 6 septembre de nombreux clients à quatre pattes lui ont déjà fait confiance et l'on dit souvent qu'il ne leur manque que la parole !

« Chez Maman »



Dans une ambiance cosy, Anne et Evelyne Mérot vous accueillent dans leur salon de thé au 3bis route de Paris. Autour d'un thé choisi parmi de nombreuses variétés vous pourrez participer à des ateliers de patchworks et décorations. Les plus gourmands dégusteront de succulentes pâtisseries maison. Le salon est ouvert du mardi au dimanche, l'après-midi. Pensez à Noël ! Vous y trouverez également plein d'idées de cadeaux.



La récolte des pommes pour 2010 est terminée

Soleil, quelques giboulées, belle qualité de pommes étaient au rendez-vous. 550 saisonniers ont été embauchés sur le canton pour cueillir 12400 tonnes de pommes sur 600 ha. La baisse des prix et l'augmentation des charges ont fait que la production et le nombre d'arboriculteurs ont été divisés par deux en dix ans, puisqu'en 2000 on comptait 1200 ha de vergers dispersés sur les onze communes du canton, une soixantaine d'arboriculteurs pour une trentaine en 2010. Une nouvelle variété devrait arriver dans les années à venir. Il s'agit de l'HONEYCRUNCH, variété bicolore qui se cueille en septembre. Maintenant les arboriculteurs vont ressortir leurs sécateurs et les « doudounes » afin de travailler tout l'hiver.



Championnat de France des Elus



Le samedi 18 septembre 2010 s'est déroulée la 23^e édition du championnat de France des Elus. 180 concurrents ont participé : divisés en tout en 7 catégories d'âges par tranches de 10 ans avec autant de podiums et de maillots tricolores (5 masculins et 2 féminins). Un circuit de 13 km moyennement sélectif : une côte à 5% de 500 mètres prolongée par un faux plat d'environ 5 km, ensuite vallonné jusqu'à l'arrivée.

Deux élus de Saint-Martin d'Auxigny s'étaient inscrits pour la course en ligne dans deux catégories distinctes. Dans les moins de 40 ans, Didier JOUHANNEAU a fini 6^e sur 8 (c'était sa première course...). Dans la catégorie 40 à 49 ans, Fabrice CHOLLET a terminé 14^e sur 32. **Nous ne pouvons que féliciter ces deux élus d'avoir brillamment défendu les couleurs de notre commune.**



Sécurité routière

Dans le cadre de la semaine de la Sécurité Routière, la municipalité a organisé deux journées de prévention avec le concours de la Gendarmerie et de l'auto-école. Le mercredi 15 septembre des contrôles de vitesse ont été effectués sur trois axes routiers à forte circulation. A la Rose, aux Rousseaux et avenue de la République, durant environ 35 minutes à chaque point, 16 véhicules ont été arrêtés roulant à plus de 65km/h. Le maire, le garde-champêtre, la référente sécurité routière et les gendarmes ont sensibilisé les conducteurs aux dangers d'une vitesse excessive ; seuls 2 conducteurs ont été verbalisés, l'un pour récidive d'infraction au code de la route, l'autre pour défaut de présentation de permis de conduire. Le samedi 18 septembre une animation était proposée sur la place de la mairie de 9h à 12h. La gendarmerie présentait les jumelles eurolaser, le moniteur d'auto école, le dispositif BSR (pour la conduite des 2 roues) avec la diffusion d'un support DVD théorique. Les volontaires pouvaient essayer les lunettes simulant l'état d'ébriété et chacun pouvait déguster les cocktails de SAM sans alcool.



Belfaux « ça joue ou bien »



Les 5, 6 et 7 novembre, à l'invitation de Solange Berset, syndique (maire) de Belfaux, et de Claude Hayoz, président de Bédémânia, une délégation de Saint Martin conduite par notre maire Fabrice Chollet s'est rendue en Suisse à Corminboeuf (village jumelé à Fussy et voisin de Belfaux) pour participer à la 10^e édition de Bédémânia, le plus important Salon de la Bande Dessinée de Suisse (près de 15000 visiteurs, 300 bénévoles, 80

auteurs dont Bernard Capo, une "monstre fête"!)). Ce furent comme lors des autres rencontres avec les Belfagiens des moments de chaleureuse convivialité et de pur plaisir. Un grand merci particulier à M. Edouard Wassmer qui nous a fait découvrir son merveilleux Musée de la Machine à coudre, et à sa fille Andréa pour nous avoir servi de guide à travers la ville de Fribourg, l'une des plus belles cités médiévales du monde! Une nouvelle fois, les Belfagiens nous ont exprimé leur sincère désir de créer des liens d'amitié avec notre commune. Alors, chers Martinois, sachons saisir cette main tendue... ou bien !

Indépendante



Dans le cadre de Brins de Culture en Terres Vives, les musiciens de l'Indépendante ainsi que des chanteurs des chorales de la communauté de communes se sont retrouvés le temps d'un week-end à la Salle

Ste Jeanne pour un atelier musical qui devait déboucher sur une restitution à l'étang des Moreaux, intitulée: Balade Fanfare et Théâtre.

Encadré par des membres de la Compagnie du Coin, ce stage a permis aux participants de découvrir entre autres les techniques du "sound painting" (le chef d'orchestre crée une partition qu'il fait interpréter par les musiciens selon un code gestuel précis) et la mise en place d'un programme de déambulation sous la direction d'un(e) metteur en scène. Bien que très chargé, c'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulé le programme des deux journées.

Chacun, enchanté de son week-end, n'attendait plus que le samedi suivant pour une présentation en public.

Brins de culture

Dans le cadre de la deuxième édition de Brins de culture, organisée par la CCTV, le mercredi 22 septembre, une vingtaine d'enfants, à l'accueil périscolaire, ont vécu un goûter contes avec Bruno et Esmeralda. La colère de la baleine a rugi sur la mer ; les oui salés et pas salés ont rencontré le géant chatouilleux. Max en bataille avec ses maxi monstres et Ulysse en bataille avec le cyclope ont impressionné les enfants. Pour terminer, les enfants, après avoir écouté attentivement l'histoire de Jacques et du haricot magique et celle du joueur de flûte, ont pris un goûter ensemble.



Redevance incitative

Une étude est lancée par la Communauté de Communes en Terres Vives pour mettre en place la redevance incitative pour les ordures ménagères. Plusieurs pistes sont retenues dont l'attribution de containers badgés. Ceux-ci auront une contenance

adaptée à la composition de la famille. Les containers actuels, propriété des particuliers, ne seront pas réutilisés. **Il est donc conseillé de ne pas investir dans l'achat de ce matériel qui ne sera pas opérationnel.**

▶ Une passion

Des oiseaux multicolores par dizaines



Entre 250 et 300 oiseaux, une quinzaine de races différentes (serin - canari - plusieurs races de perruches - bichenow - diamant kittliz - diamant de gould etc...), c'est ce que l'on peut découvrir si on se rend chez M. et Mme GUILLOTIN aux Cocus. Ces éleveurs passionnés d'oiseaux ont commencé leur élevage en 1970. Après plusieurs années d'arrêt dûes au travail, à la maison et aux enfants, ils

reprentent, au moment de la retraite, leur passion restée dans un coin de leur cœur.

Plusieurs fois médaillés au niveau national (or et argent), M. GUILLOTIN passe plusieurs heures par jour à nourrir, nettoyer et baguer les oisillons et Madame GUILLOTIN, quant à elle, s'occupe de l'intendance pour les concours (repas, voyages, etc...).



Pour sa première édition dans notre village, la journée du patrimoine a été organisée autour de l'orgue avec une conférence-concert animée par Yves Gunst, organiste titulaire de l'orgue de chœur de la cathédrale de Bourges et Olivier Nauleau, historien et vice-président des amis du Grand Orgue de la cathédrale Saint Etienne.

La première partie a permis de comprendre ce qu'est « faire ses registres » : Mr Gunst nous a fait la démonstration de l'utilisation des jeux, sur cet orgue limité à un clavier, certainement lors de sa conception pour des raisons économiques.



Une vingtaine de personnes ont pu écouter des extraits musicaux tels que « les caprices sur les grands jeux » de J.S Bach ou des morceaux de J. P Rameau.

L'invention de l'orgue date du 3^e siècle avant JC : le physicien, musicien et ingénieur Ctésibios d'Alexandrie, en faisant des recherches sur l'élasticité de l'air, a inventé le mécanisme permettant d'avoir une pression d'air constante avec de l'eau. Ceci provoque un son continu. Jouer avec plusieurs tubes permet la polyphonie qui est la caractéristique de la musique occidentale. L'ancêtre de l'orgue est la flûte de pan à deux tubes chez les grecs. L'orgue est au départ l'instrument des riches. Il permettait de mettre en scène le pouvoir romain. Contrairement à ce que montrent les films ce n'était pas de trompettes dont on se

servait mais d'orgues. Les catholiques n'aimaient pas l'orgue, symbole de la puissance humaine. A la disparition de l'empereur, l'orgue voit son déclin. Mais Charlemagne va en chercher un à Byzance. Ainsi l'orgue passe de « à la gloire de l'empereur » à « à la gloire de Dieu » au 11^e siècle après JC. Quant à l'orgue de la fête foraine, il date du 17^e siècle. On le nomme limonaire, orgue mécanique ou orgue de barbarie. Dans l'inventaire des orgues du Berry, du Cher et de l'Indre, l'orgue de Saint Martin est répertorié en 1987. Il aurait été acheté fin 19^e ; resté à l'abandon sur la tribune, il sera démonté par le facteur B. Chevrier mandaté par le conseil Général du Cher. L'orgue fut construit vers le milieu du XIX^e siècle par l'abbé Laroque (?) de Paris. Il est fait de pièces de récupération issues de l'orgue de la Sainte Chapelle et de celui des Cordeliers. Le jeu de doublettes du 18^e a disparu. En 1985, la tribune de l'église menaçant de s'effondrer, l'orgue fut démonté et entreposé dans les combles du presbytère. L'abbé Debarge voulait faire revivre l'instrument. En 1996, le facteur M. Cinquin restaure l'orgue. Mais le décès du curé et la cessation d'activité du facteur d'orgue arrêterent les travaux. C'est François Foudrat et Jean Christophe Carpentier, curés, musiciens et organistes, en liaison avec la commune et les Amis de l'église, qui vont relancer la restauration de l'orgue pour un montant de 2 932 999,20 francs. La bénédiction et l'inauguration ont eu lieu le samedi 17 octobre 1998 avec le concours d'André Pagenel. Le buffet de l'orgue est en chêne avec au sommet, au centre du fronton, une statue en bois de Saint Martin, patron de la paroisse. Le S avec un M et un A entremêlés puis le T signifient Saint Martin d'Auxigny et Saint Martin de Tours. Les découpes qui forment le décor des claires-voies dessinent des pommes et des épées symbolisant le partage du manteau de Saint Martin. L'acoustique de l'église permet à la tuyauterie de remplir le volume de l'église.

Il est à espérer que cet orgue tienne toute sa place dans la vie culturelle locale au-delà des journées du patrimoine, car la conférence-concert est passée bien vite.



Le Père Noël

Le Père Noël est un sans papier depuis longtemps puisque il fait le tour du monde, et présenter ses papiers à chaque frontière ne lui laisserait jamais assez de temps pour trier, emballer et distribuer tous les cadeaux la nuit de Noël. C'est un apatride et le roi du monde le laisse tranquille car il sait que le Père Noël est un sage.

Mais le roi est fatigué par les guerres que se font les hommes : pour de l'eau, pour du pétrole, pour un bout de terre, pour des actions en bourse et même pour des papiers ! La chasse aux sans papier bat son plein et même ceux qui en ont, comme les roms, sont chassés de leur terrain. Les enfants vont à l'école, les salariés et les retraités manifestent, mais le monde va mal.

Un jour le roi du monde, qui ne veut pas rester dans sa tour d'ivoire, dit au Père Noël : « Toi qui connais les hommes partout dans le monde, pourrais-tu ramener la paix ? ».

Le Père Noël ne répond rien et retourne dans son ermitage au sommet de son royaume avec les rennes pour préparer la distribution des cadeaux. Le roi du monde téléphone au Père Noël, impatient de connaître comment il va faire venir la paix. Le Père Noël, songeur, réfléchit et dit : « J'ai fait la paix en moi, en donnant mes cadeaux, j'attends qu'elle s'étende en chacun, dans chaque pays, pour notre monde ».

Morale de l'histoire : on peut toujours croire au Père Noël !



L'ECHO
du Verger

■■■■■■■■■■ LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS DE SAINT-MARTIN D'AUXIGNY

Directeur de publication : Fabrice CHOLLET

Responsable de la commission : Anne-Marie OSWALD

Membres de la commission : Bernard CAPO, Bernadette DESABRES, Chantal JOUANIN, Didier JOUHANNEAU, François JUNET, Jean-François LOURY, Geneviève MALHERBE, Valérie RIFFET, Narcisse SALMON et François-Régis THINAT.

Tirage : 1 100 exemplaires

Réalisation et impression : Imprimerie du Mont-Henri - HENRICHEMONT - 02 48 26 71 05